

www.obernai.fr

imaginalsoe



Le Printemps s'annonce à Obernai...

O'Jardin, les Jardins partagés d'Obernai : avec le printemps, les activités reprennent...



En 2024, sur l'emprise du pré de l'ancien Centre équestre d'Obernai, la Ville d'Obernai a réalisé des travaux afin de créer un premier jardin partagé. La Ville a préparé le terrain, installé une cabane à outils, clôturé l'espace, mis en place une citerne de collecte et de stockage d'eau de pluie et y a réalisé les premières plantations, notamment des arbres fruitiers... Ensuite, ce terrain a été mis à la disposition de l'Association "O'Jardin, les Jardins partagés d'Obernai", qui y cultive désormais, avec ses membres, des fruits et légumes.

Les jardins partagés d'Obernai c'est quoi ?

Ce sont des espaces verts, mis à disposition par la Ville d'Obernai, ouverts à tous, qui ont pour vocation d'être cultivés et animés collectivement. L'Association "O'Jardin, les Jardins partagés d'Obernai", présidée par Diana Trophardy, vous offre la possibilité d'apprendre à jardiner dans le respect de la culture biologique. C'est aussi un lieu d'échange de savoir-faire, d'expériences et de partage des récoltes, dans un esprit convivial et solidaire.

Envie de participer à cette aventure ?

C'est facile, il suffit d'adhérer à l'Association

"O'Jardin, les Jardins Partagés d'Obernai" ! Vous pouvez adhérer soit :

- en vous rendant sur place Avenue des Consulats lors de la permanence le samedi matin de 9h à 12h,
- en venant sur le stand de l'Association qui sera présente lors du Marché du Printemps d'Obernai, les 12 et 13 avril prochains,
- en contactant directement l'Association.

La cotisation annuelle est de 10 à 20 euros en fonction de la composition de votre foyer.

Association O'Jardin,

Les Jardins Partagés d'Obernai

Localisation du jardin : Avenue des Consulats

Courriel : ojardin.obernai@gmail.com



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX
ISSN : 0998-0431 (imprimé) 3038-6365 (en ligne)
Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Tamina Hobeika & Maud Audinat
Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : ©Ville d'Obernai / ©Office de
Tourisme / ©Communauté de Communes du Pays
de Sainte Odile / ©Laurent Rothan Airmegapix/
©Paul Seners / ©Weber-Keiling / ©Atelier d'Archite-
cture Jean Pierre MONIER / ©Triathlon Obernai
/ ©Festival de Musique d'Obernai / © Association
O'Jardin - Les Jardins Partagés d'Obernai / © Hager
Group / ©CAO Tennis de table / ©Manuel_Thierry

Winum / ©Le Lombard / ©SERUE Ingénierie /
AdobeStock : ©CreativeStore ©New Africa © Jan
Engel ©Lillett
Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi
sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution : Ville d'Obernai / Pour toutes
informations complémentaires, problèmes de

distribution ou insertion d'une information,
vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai -
Direction de l'Information et de la Communication
Place du Marché - C.S. 80 205 - 67213 Obernai
Cedex.
Tél. 03 88 49 95 71
E-mail : communication@obernai.fr
Sortie du prochain numéro : Juillet 2025

SOMMAIRE

O'Jardin, les Jardins partagés d'Obernai
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps forts
Pages 4-5

Conseil Municipal
• Extrait des délibérations des 16 décembre 2024, 24 janvier, 24 février et 24 mars 2025
Pages 6 à 8

Travaux
• Restructuration de la rue de Sélestat
Page 9

Budget 2025
• Le budget, le fonctionnement et les investissements 2025
• Une gestion rigoureuse des deniers publics
• Le soutien à la vie associative
Pages 10-11

Urbanisme, éducation et sport
• Réaménagement du parvis Freppel et de la rue du Général Gouraud
• Rénovation énergétique du Groupe scolaire Europe
• Rénovation des salles de sport
Pages 12 à 17

Transport - mobilité
• L'application Easypark
• Trail Alsace Grand Est by UTMB
• Création de la voie verte du Stade
• Opération "Défi, j'y vais"
Pages 18-19

Économie
• Hager inaugure Taranis
• Tschoeppé s'installe à Obernai
Page 20

Patrimoine
• Restauration du Domaine de la Léonardsau
• Restauration des vestiges de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste
Pages 21 à 23

Environnement
• Inventaire de la faune et de la flore
• Propriétaires de chiens : faites preuve de civisme
Page 24

Bloc-notes
• Deux expositions sur la Résistance à la Médiathèque
• Naissances
Page 25

Infos municipales / Tribune
Page 26

Manifestations
• Quelques grands rendez-vous à venir
• Exposition-vente Haut la Main !
• Les Estivales
Pages 27-28



Cher(e)s Habitant(e)s d'Obernai,

- *Depuis l'installation du Président Trump à la Maison Blanche, le 20 janvier 2025, nous sommes sidérés, chaque semaine, à l'annonce des décisions brutales prises par la nouvelle administration américaine, tant au niveau géopolitique, qu'au niveau économique et stratégique. Depuis le 24 février 2022, le peuple ukrainien subit, une guerre totalement injustifiée, déclenchée par les autorités russes pour déstabiliser ce pays et tenter de l'annexer, notamment les régions*

situées en partie orientale. Cela fait plus de 3 ans que les Ukrainiens se battent pour leur souveraineté mais également pour notre liberté. Respect à ce peuple courageux.

Voilà que le Président Trump, le 28 février 2025, en direct depuis son "Bureau Ovale" et devant les caméras du monde entier, nie cette triste réalité, se soumettant quasiment à "l'autocrate" russe et déniait la réalité des faits. Ce revirement de situation met les pays européens devant leurs responsabilités : ils ont conscience qu'ils ne pourront plus compter sur le soutien des Etats-Unis.

Il est à présent impérieux, pour les dirigeants européens, de conjuguer tous les efforts possibles afin de disposer très rapidement des défenses militaires nécessaires (dans tous les domaines) pour protéger les 450 millions d'habitants de notre continent. Cette situation était prévisible mais n'a pas été suffisamment anticipée.

Eu égard aux investissements majeurs à réaliser au niveau militaire, nous nous rendons compte combien la dette abyssale de 3 356 milliards d'euros de notre pays, constitue, là encore, un frein pour ces financements indispensables.

Unissons tous nos efforts pour continuer à œuvrer pour la paix en toutes circonstances.

- *Vous trouverez dans ce journal, des aménagements, investissements et réalisations en cours, dont :*
 - *le chantier du Domaine de la Léonardsau qui avance bien,*
 - *la restructuration de la rue de Sélestat,*
 - *le projet de réaménagement du parvis Freppel,*
 - *ainsi que le projet de rénovation énergétique du Groupe Scolaire Europe...*

- *Notre budget est dynamique et permet une action publique efficiente dans tous nos domaines de compétences. Une fois de plus, nous avons continué à désendetter la Ville d'Obernai (- 80,20% en 20 ans). La dette est de 3,89 millions d'euros au 31 décembre 2024 et nous avons une épargne disponible de 10 millions d'euros qui permettra de financer les projets en cours et à venir.*

- *Merci à vous toutes et tous, acteurs économiques et associatifs qui contribuez par votre engagement et votre travail, à la vitalité de notre belle Ville d'Obernai, à son rayonnement, à la qualité de vie partagée et à un environnement préservé.*

Beau printemps à vous toutes et tous.

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Conseiller Régional



Séance de travail avec les élu(e)s et les membres du Conseil Municipal des Enfants



Partage de la traditionnelle Galette des Rois en présence des artisans Boulangers-Pâtisseries, des élus et du Conseil Municipal des Enfants



Réunion d'échanges avec les représentants des Associations sportives obernoises



Repas de Noël des seniors à la Salle des Fêtes : un moment très convivial pour les plus de 75 ans



Séance d'entraînement à Obernai de l'Association de Pompiers humanitaires et Experts "FIRE" (French International Rescue Experts)



Réunion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en présence du Sous-Préfet Michel Robquin



Cérémonie d'installation de Sven Müller, nouveau Maire de Gengenbach, ville jumelée à Obernai depuis 1958



La Ville d'Obernai aux couleurs de la Saint Valentin, une opération en partenariat avec Les Vitrines d'Obernai : merci à tous les commerçants et métiers de service pour leur engagement



Inauguration de la rue Munsterling avec les riverains après les travaux d'embellissement et de sécurisation



Repas de la Saint Valentin au Restaurant du Foyer Hohenbourg avec les résidents

Portes ouvertes au Lycée Agricole et au Lycée des Métiers Paul Émile Victor : rencontres entre étudiants, démonstration de savoir-faire...



Soirée des Sportifs Méritants : merci aux entraîneurs, aux responsables et membres des clubs ainsi qu'aux bénévoles, dont l'engagement et la passion sont essentiels

Séance du 16 décembre 2024

Extrait des délibérations

- Approbation de l'avant-projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'école élémentaire Pablo Picasso. *Voté à l'unanimité.*
- Approbation du projet de restauration des vitraux du Kapellturm. *Voté à l'unanimité.*
- Transfert à titre gratuit au profit de la Région Grand Est des propriétés des Lycées Freppel et Paul Emile Victor. *Voté à l'unanimité.*
- Approbation des conventions d'instruction des autorisations du droit des sols des communes de Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim et Niedernai par le service instructeur de la Ville d'Obernai pour les demandes déposées à compter du 1^{er} janvier 2025. *Voté à l'unanimité.*
- Aménagement des deux aires de jeux : Othon Pisot et Parc des Roselières : Approbation de l'Avant-Projet Détaillé et de l'économie générale de l'opération. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'association SRO Gymnastique-Basket Ball pour l'acquisition de matériel sportif. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention à l'association « Conseil des Chevaux du Grand Est » (CCGE) pour l'organisation

du Forum des métiers du cheval au Lycée Agricole d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association FCSRO pour l'organisation du 7^e tour de la Coupe de France de football. *Voté à l'unanimité.*



- Convention tripartite pluriannuelle d'objectifs entre la Collectivité européenne d'Alsace, la Ville d'Obernai et l'Association 13^e Sens relative au relais culturel d'Obernai pour la période 2024-2027. *Voté à l'unanimité.*
- Aide de solidarité aux sinistrés de Mayotte suite au passage du cyclone Chido le 14 décembre 2024. *Voté à l'unanimité.*

Séance du 24 janvier 2025

Extrait des délibérations

- Travaux d'aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés dans le cadre du plan vélo d'Obernai : Approbation du projet de réaménagement du parvis Freppel, rue du Général Gouraud. *Voté par 25 voix pour et 5 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX, Mme Sophie THEVENIN).*
- Soutien au titre d'un séjour en classe de neige pour les élèves du collège Europe. *Voté à l'unanimité.*
- Soutien au titre des classes de découverte des écoles élémentaires : École Freppel. *Voté à l'unanimité.*
- Convention d'objectifs entre la Ville d'Obernai et l'Association 13^e SENS relative au relais culturel d'Obernai pour la période 2025-2027. *Voté à l'unanimité.*
- Restructuration de la trame viaire du centre-Ville : Modification du plan de financement. *Voté à l'unanimité.*

- Désignation d'un représentant de la Ville d'Obernai auprès du Comité consultatif de la réserve naturelle régionale des collines sèches du Bischenberg, de l'Immerschenberg et du Holiesel. *Voté à l'unanimité.*

- Débat d'Orientation Budgétaire - Année 2025



Séance du 24 février 2025

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une partie de l'emplacement réservé n°46 et approbation du projet d'aménagement d'un parking public courte durée avec arrêt de bus interurbain : protocole d'accord transactionnel. **Voté à l'unanimité.**
- Désignation d'un représentant et d'un suppléant auprès de la commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P). **Voté à l'unanimité.**
- Motion relative au SIS 67. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'un fonds de concours à la Communauté

de Communes du Pays de Sainte Odile dans le cadre de l'appel à projets « collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer ». **Voté à l'unanimité.**



Séance du 24 mars 2025

Extrait des délibérations

- Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-h) prescrit par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile : débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). **Prend acte.**
- Opération d'aménagement du parc des Roselières engagement de la commercialisation de l'ultime lot individuel de la 4^e tranche - Définition préalable des modalités et des conditions générales de cession du lot n° 17. **Voté à l'unanimité.**

• Conclusion d'une convention de concession de service transitoire pour la gestion et l'exploitation du mobilier urbain publicitaire et non publicitaire. **Voté à l'unanimité.**

• Approbation des comptes financiers uniques de l'exercice 2024 - Budget Principal et budgets annexes. **Voté à l'unanimité.**

• Affectation des résultats de l'exercice 2024 - Budget Principal et budgets annexes **Voté à l'unanimité.**

• Fiscalité directe locale - Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2025. **Voté à l'unanimité.**

• Adoption des budgets primitifs de l'exercice 2025 - Budget Principal et budgets annexes **Voté par 26 voix pour et 5 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX, Mme Sophie THEVENIN).**

• Soutien de la Ville d'Obernai dans le cadre de l'organisation en mai 2025 du Trail Alsace Grand Est by UTMB® - Convention de partenariat et attribution d'une subvention. **Voté par 26 voix pour et 5 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX, Mme Sophie THEVENIN).**

• Proposition de nomination de Messieurs Michel FISCHER et Hervé GRAFF en qualité de citoyens d'honneur de la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**

• Conclusion d'une convention pour la gestion et l'exploitation de la fourrière automobile. **Voté à l'unanimité.**



Séance du 24 mars 2025

Extrait des délibérations (suite)

- Attribution d'une subvention à l'association SABA pour l'organisation du salon de l'agriculture bio alsacienne BiObernai 2025. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au Comité d'organisation du triathlon d'Obernai-Benfeld en soutien à l'édition 2025 de l'épreuve. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'Association Courir à Obernai pour l'organisation de la course Les O'nze kilomètres d'Obernai - Édition 2025. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association Cercle Aloysia Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2025 avec le collège de Gengenbach. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace pour l'organisation du salon « Haut la main ! » à Obernai en mai 2025. **Voté à l'unanimité.**

- Attribution d'une subvention à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation du 15^e festival de musique d'Obernai en juillet 2025. **Voté à l'unanimité.**



- Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux situés dans la tour Vogler Rempart Caspar aux scouts et guides de France d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Adhésion au réseau Micro Folie et au groupement de commandes pour l'achat du kit Micro Folie mobile. **Voté par 26 voix pour et 5 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX, Mme Sophie THEVENIN).**



- Attribution de subventions au collège Europe et au collège Freppel dans le cadre des projets d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire à l'association Le Square des Petits. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. **Voté à l'unanimité.**



- Vidéo-protection : Approbation du plan de financement. **Voté à l'unanimité.**
- Convention de groupement de commandes pour l'élaboration, l'actualisation, l'animation et la digitalisation du plan intercommunal de sauvegarde et des plans communaux de sauvegarde prescrit par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. **Voté à l'unanimité.**

Prochaine séance : lundi 19 mai 2025 à 20h
Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur www.obernai.fr/cm

Restructuration de la Rue de Sélestat

Les travaux avancent à bon rythme rue de Sélestat et le planning est respecté. Après les démolitions préalables réalisées par l'entreprise en charge de la voirie, place désormais au renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable,

rapidement suivi par l'installation des réseaux secs (électricité, télécoms, éclairage public). En avril, les équipes enchaîneront avec la pose des bordures et des pavés, étape clé avant la finalisation de la voirie.



RESTRUCTURATION DE LA RUE DE SÉLESTAT ET DE LA PLACE A. NEHER

1^{RE} TRANCHE DES TRAVAUX DE LA RUE DE SÉLESTAT :
de la rue du G^{al} Baegert à la rue du G^{al} Gouraud (5 mois)



Les commerces de la rue de Sélestat sont ouverts pendant les travaux !

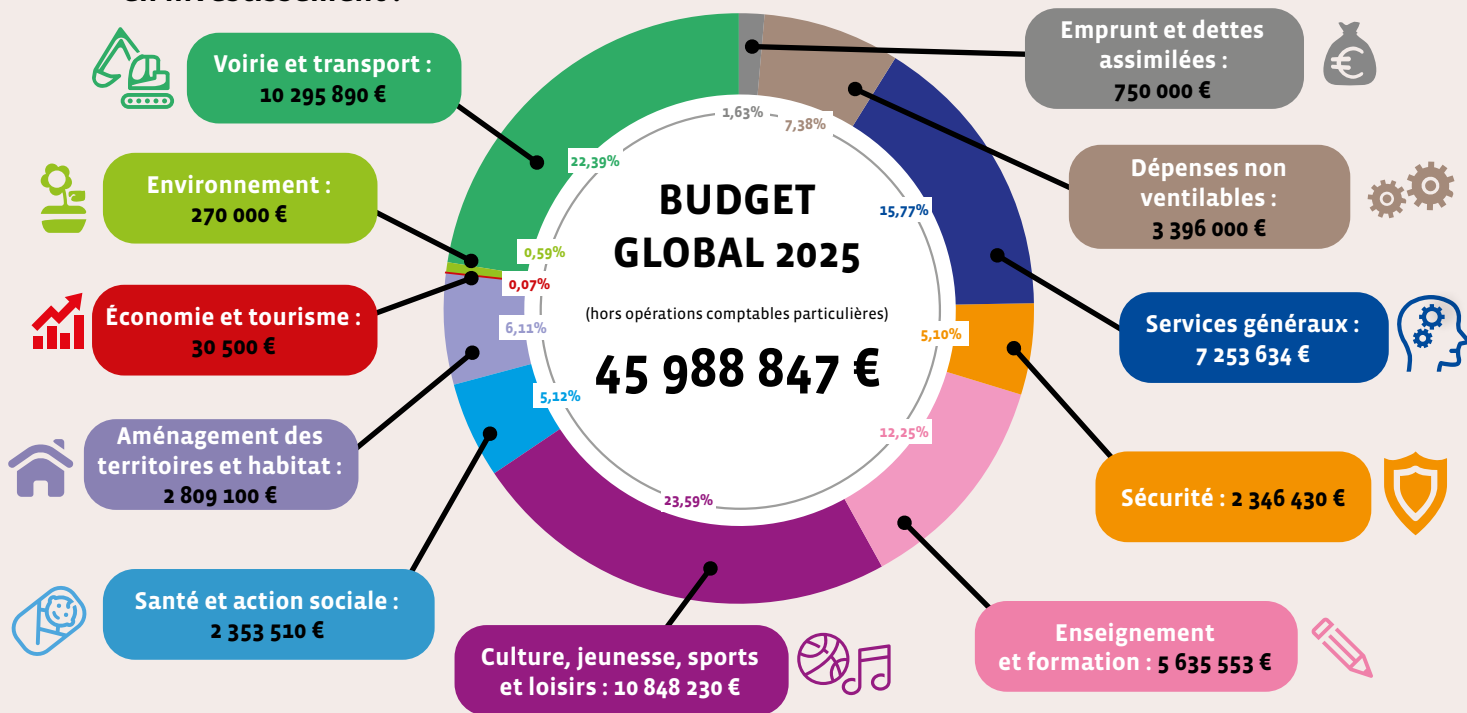
- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| 1 Thierry Schwartz - Le restaurant | 11 Le Speakeasy Barbershop |
| 2 SUP Intérim | 12 Agence Immobilière Lamy |
| 3 Vélo Shop | 13 Le Léoss |
| 4 Agence Immobilière Baumann | 14 Chocolaterie Jacques Bockel |
| 5 JV Intérim | 15 Cabinet Dentaire |
| 6 Télétechnic Bender | 16 Tout à Dom Services |
| 7 Huissier de Justice Yves Wernert | 17 Cabinet Médical |
| 8 Hôtel Le Gouverneur | 18 Mis Kebap |
| 9 Maison Alsacienne de Biscuiterie | 19 L'authentique |
| 10 Cigköftem | |



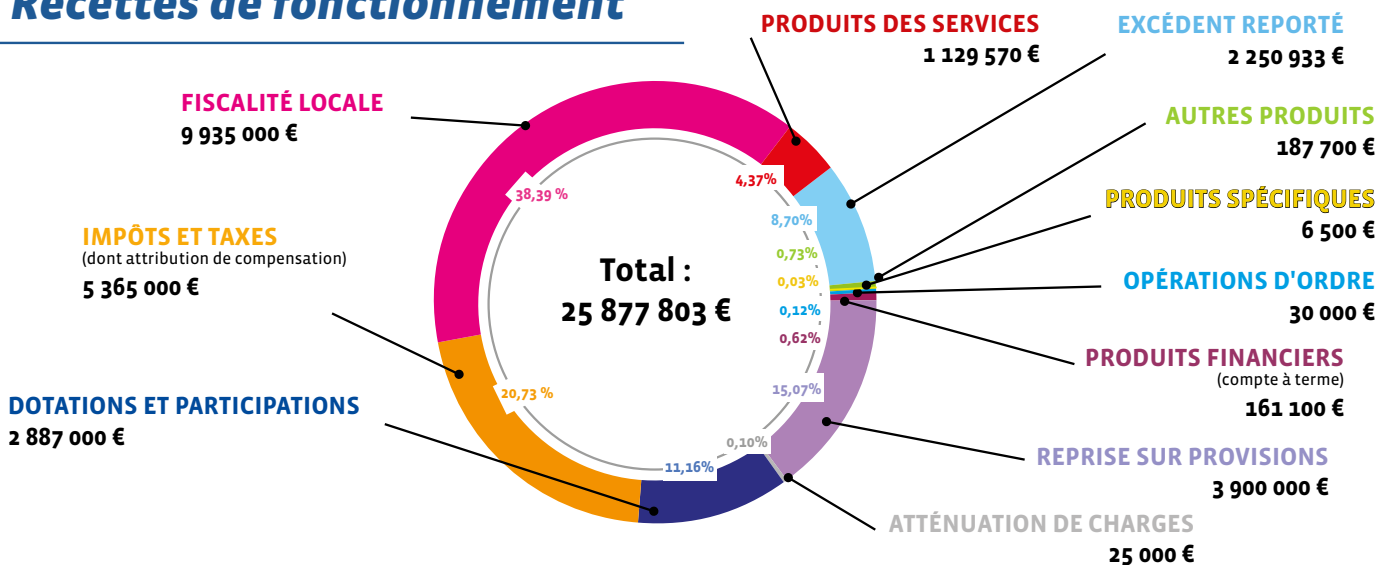
Les commerces sont ouverts et accessibles à pied durant toute la durée des travaux !

Le budget 2025 de la Ville d'Obernai

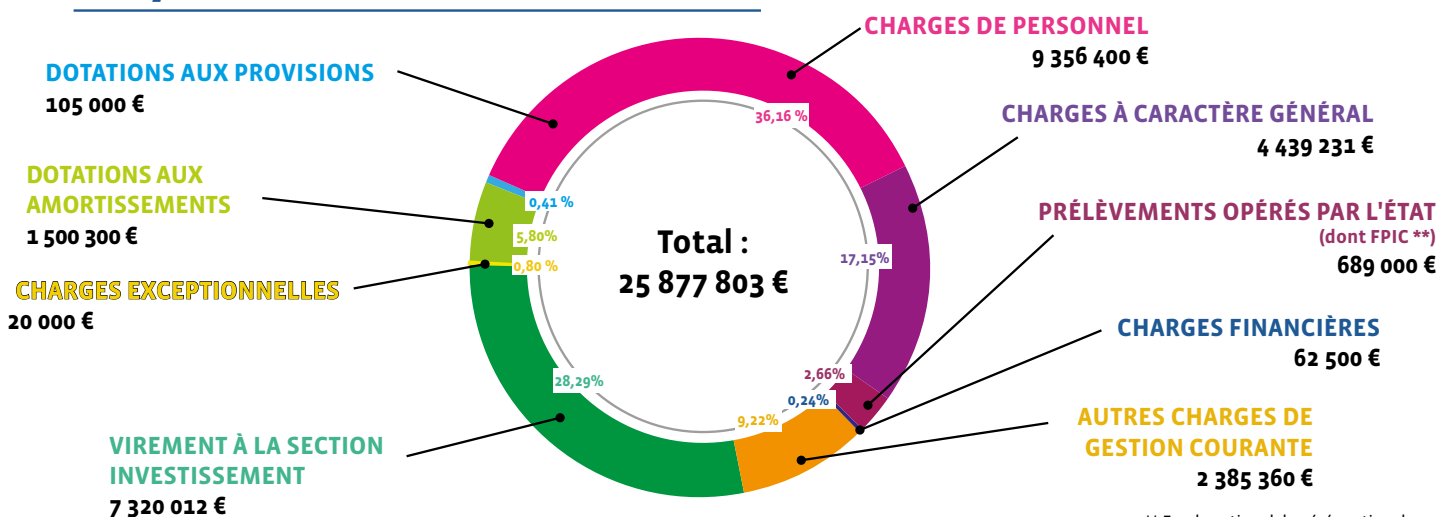
Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :



Recettes de fonctionnement

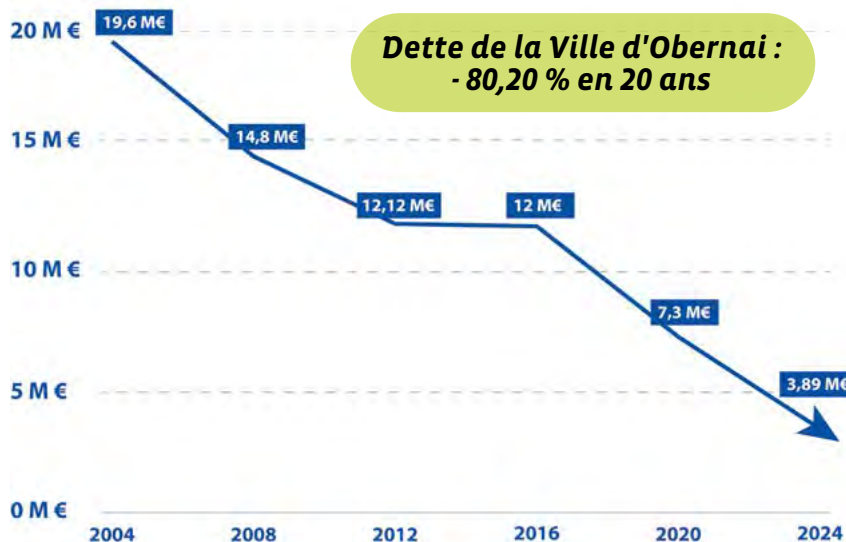


Dépenses de fonctionnement



** Fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Une gestion rigoureuse et vertueuse



Dans sa dernière séance, le 24 mars 2025, le Conseil Municipal a adopté le budget de la Ville. Celui-ci vise à :

- assurer une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement,
- poursuivre la réduction de l'endettement de la Ville, engagée depuis 2004,
- stimuler l'investissement afin de préserver un cadre de vie de qualité pour les habitants et de restaurer progressivement le patrimoine historique emblématique,
- maintenir un soutien actif à la vitalité associative via 1 203 740 € de subventions.

Les investissements principaux en 2025

Dans le cadre d'une bonne gestion, la Ville d'Obernai a d'ores et déjà affecté 15 M€ en vue du financement des opérations importantes d'investissement à venir. Des provisions à hauteur de 8,9 M€ seront mobilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux et serviront notamment à réaliser les projets suivants :



Suite des travaux de restauration du Domaine de la Léonardsau



Plan Vélo - restructuration du parvis Freppel et de la Voie verte du stade : 3 000 000 €



Restructuration de la trame viaire : 3 150 000 €



Groupe Scolaire Europe - rénovation énergétique : 3 300 000 €



Déploiement de la vidéoprotection : 1 000 000 €



Réaménagement des Aires de jeux Roselières et Othon Pisot : 612 000 €

La Ville d'Obernai soutient la vie associative

Associations sportives, de loisirs, culturelles, caritatives, coopératives scolaires, manifestations...

238 440 €

Centre Communal d'Action Sociale

300 000 €

Comité des fêtes



55 000 €

Square des Petits



25 300 €

Obern'Aide



25 000 €

13^e Sens Scène & Ciné



320 000 €

Centre Arthur Rimbaud



240 000 €

= 1 203 740 €

VERSÉS AUX ORGANISMES PARAMUNICIPAUX ET AUX ASSOCIATIONS

Le parvis Freppel et la rue du Général Gouraud réaménagés



Le réaménagement du secteur "parvis Freppel et rue du Général Gouraud" (tronçon entre l'Avenue de Gail et le pont de Gengenbach) marque l'aboutissement de la première phase du Plan vélo d'Obernai. Lancé en 2022, ce Plan a permis de pacifier la circulation, de renforcer l'accessibilité, de sécuriser les mobilités des piétons et cyclistes et d'adapter l'espace urbain aux enjeux climatiques. Après les secteurs Est et Nord, les travaux atteignent désormais un axe stratégique qui relie le cœur de Ville au quartier de la Gare.

Un carrefour stratégique aux multiples enjeux

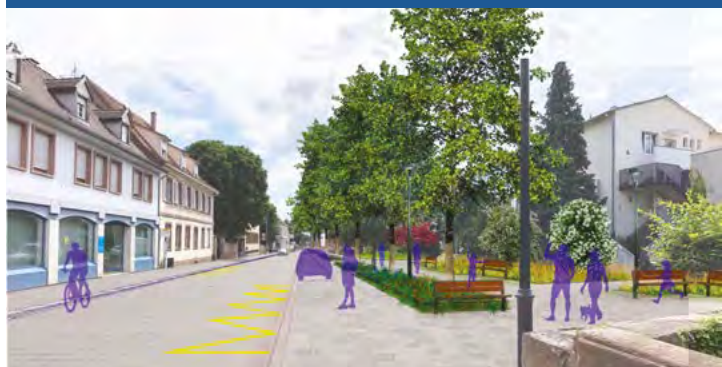
Le projet d'aménagement prend en compte la desserte des établissements scolaires, les réseaux de bus urbains et interurbains, ainsi que l'accès au Parking des Remparts via la rue de l'Abbé Oesterlé. Il doit aussi réguler un important trafic automobile, avec 11 200 véhicules par jour, tout en intégrant les itinéraires cyclistes et piétons reliant la gare au centre-ville. Enfin, le passage à niveau n°39, rythmé par un important trafic ferroviaire, impacte la circulation de l'ensemble de ces flux.

Le rond-point

- Le rond-point sera maintenu et agrandi pour faciliter la giration des bus.
- La circulation des cyclistes sera matérialisée par un marquage en chevrons et pictogrammes centrés dans l'anneau du giratoire.

PARVIS FREPPEL ET RUE DU GÉNÉRAL GOURAUD

- Travaux de juin à novembre 2025
- Largeur : 6 mètres avec des bandes cyclables
- 20 arceaux à vélos
- un abri à vélos double
- 12 bancs,
- 4 corbeilles à déchets, 2 conteneurs enterrés et 1 conteneur biodéchets.
- 1 WC public auto-nettoyant
- Budget : 2 367 500 € H.T.

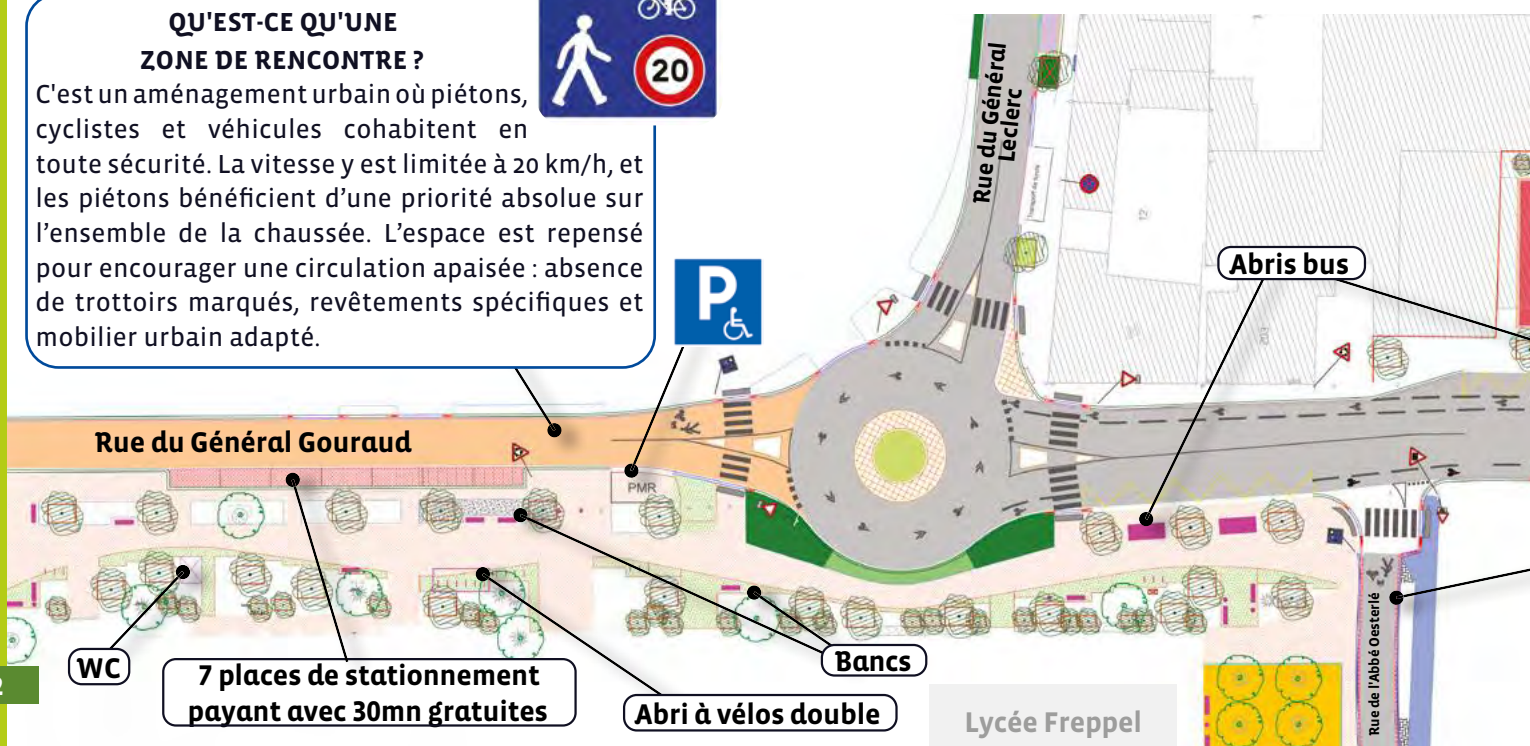


Le tronçon du rond-point au pont de Gengenbach

- Ce tronçon sera aménagé en Zone de Rencontre, marquant l'entrée d'un centre-ville apaisé.
- La chaussée sera réduite à 5,50 mètres, avec des enrobés clairs et des bordures basses pour atténuer l'aspect routier.
- Les cyclistes circuleront en toute sécurité à la même vitesse que les véhicules, limités à 20 km/h et tenus de leur céder la priorité.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

C'est un aménagement urbain où piétons, cyclistes et véhicules cohabitent en toute sécurité. La vitesse y est limitée à 20 km/h, et les piétons bénéficient d'une priorité absolue sur l'ensemble de la chaussée. L'espace est repensé pour encourager une circulation apaisée : absence de trottoirs marqués, revêtements spécifiques et mobilier urbain adapté.



Les nouveaux aménagements urbains prennent en compte les changements climatiques

- Afin de favoriser l'abaissement des températures estivales en milieu urbain et l'infiltration des eaux de ruissellement, **de larges espaces verts seront aménagés avec arbres, arbustes et plantes couvre-sols.**
- **Les matériaux utilisés s'harmoniseront avec ceux du Plan Vélo**, assurant une continuité entre les rues du Général Gouraud, du Général Leclerc et de l'Abbé Oesterlé. **Des pavés aux nuances ocres marqueront l'entrée du cœur de ville.**
- **Les zones de stationnement seront réalisées en matériaux drainants et de couleur claire pour limiter les îlots de chaleur.**



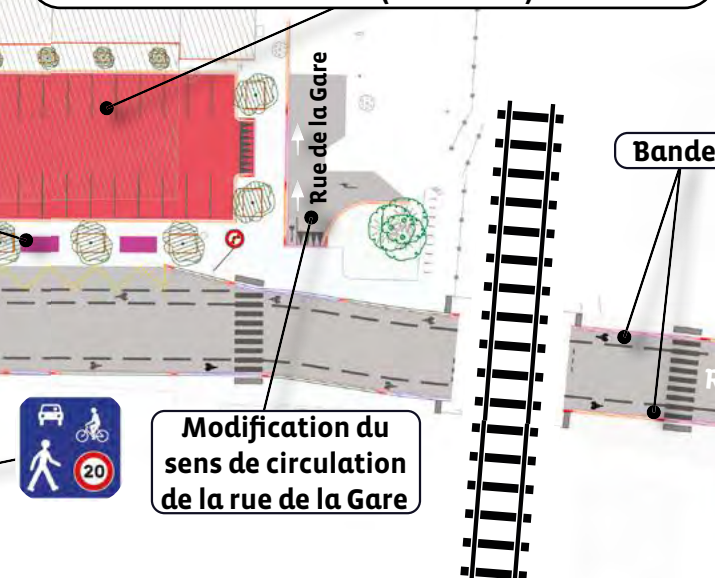
- **L'éclairage public sera intégralement renouvelé avec des lampadaires LED à extinction automatique**, réduisant de 60 % la consommation énergétique.
- **La Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile rénovera les réseaux d'eau potable et d'assainissement**, remplaçant les conduites et réparant les canalisations pour améliorer l'étanchéité.

Les aménagements pour les transports publics

- **Les deux arrêts du réseau interurbain FluO**, actuellement à proximité du Lycée Paul-Émile Victor, **seront relocalisés.** L'un des arrêts sera aménagé sur l'emprise de l'ancien garage Dagorn dont la Ville vient de faire l'acquisition. Le second prendra place au droit du Lycée Freppel.
- **Les nouveaux arrêts seront conçus pour accueillir deux bus sans perturber la circulation** et disposeront de **deux abris voyageurs**, offrant un meilleur confort, notamment pour les personnes à mobilité réduite.



Nouveau parking de 20 places dont 2 places PMR, en zone bleue (limité à 2h).



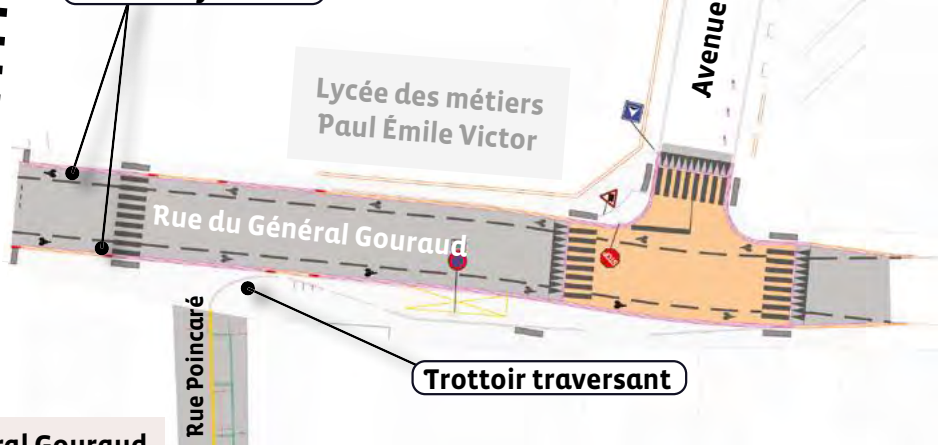
Modification du sens de circulation de la rue de la Gare

Le tronçon de l'avenue de Gail à la rue du G^{al} Leclerc

- **La circulation restera fluide au passage à niveau**, et la suppression de la voie de tourne-à-gauche, vers la rue de l'Abbé Oesterlé, sécurisera les cyclistes et les automobilistes qui auront ainsi moins de risque de se retrouver arrêtés sur les voies de chemin de fer.
- **La chaussée sera réduite à 6 mètres, avec des bandes cyclables de 1,50 mètre de chaque côté.**
- **Les carrefours stratégiques**, aux intersections d'avec les rues de la Gare, de la rue de l'Abbé Oesterlé et de la rue Poincaré, **seront aménagés en trottoirs traversants pour sécuriser les parcours piétons, fortement empruntés par les élèves.**
- **La rue de l'Abbé Oesterlé devient une Zone de Rencontre.**
- **Le sens de circulation de la rue de la Gare sera inversée**, afin de faciliter l'accès aux parkings de la Gare depuis la rue du Général Gouraud.
- **Le carrefour avec l'avenue de Gail sera repensé pour plus de sécurité.**



Bandes cyclables



Lycée des métiers Paul Émile Victor

Rue du Général Gouraud

Rue Poincaré

Avenue de Gail

Trottoir traversant

Rénovation énergétique du Groupe scolaire Europe : 1^{re} phase des travaux à l'école Pablo Picasso dès la rentrée 2025

Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal en décembre 2024, le projet de rénovation de l'école Pablo Picasso vise un haut niveau de performance environnementale et énergétique avec une forte démarche en matière d'environnement et de bien-être scolaire. Il prévoit une adaptation des locaux à l'évolution démographique, une valorisation des espaces extérieurs, une amélioration du confort pour les élèves et enseignants ainsi qu'une modularité des infrastructures pour répondre aux besoins scolaires et périscolaires futurs.

Une rénovation ambitieuse pour une école plus moderne et durable

- **Une capacité optimisée** : l'école élémentaire comptera 16 classes, pouvant accueillir 400 à 450 élèves.
- **Une accessibilité renforcée** : des ascenseurs seront installés et l'ensemble des sanitaires, couloirs et cages d'escaliers sera adapté aux normes PMR.
- **Un confort intérieur amélioré et une évolutivité des espaces en fonction des besoins pédagogiques** : les finitions et équipements techniques seront intégralement renouvelés pour améliorer la qualité de l'air, l'acoustique, l'éclairage et le confort thermique été/hiver, avec un recours à des matériaux biosourcés et peu émissifs.



- **Des toitures productrices d'énergie** : la couverture sera entièrement renouvelée et équipée de 1 200 m² de panneaux photovoltaïques, permettant de produire 246 kWc d'électricité.
- **De nouveaux équipements sportifs** : des vestiaires et sanitaires dédiés aux salles de sport seront créés afin de faciliter leur utilisation par les associations



locales.

- **Une réduction drastique de la consommation énergétique** : grâce à une rénovation complète de l'enveloppe thermique (isolation, menuiseries extérieures, protections solaires), au renouvellement des installations de chauffage et à l'adoption de solutions durables (panneaux photovoltaïques, chaleur biomasse, ventilation par puits canadien), l'objectif est de réduire de 70 % la consommation énergétique par rapport à 2010.
- **Une chaufferie bois** : elle fournira toute l'énergie thermique nécessaire au groupe scolaire Europe (maternelle, élémentaire et périscolaire).
- **Des cours plus verts et désimperméabilisés** : la récréation se fera dans un espace entièrement repensé, avec 50 % d'espaces verts et 100 % de surfaces perméables pour favoriser la gestion naturelle des eaux pluviales.
- **Un stationnement adapté aux mobilités douces** : plus de 100 places de stationnement vélos sous abris seront aménagées pour encourager les déplacements durables.



www.obernai.fr/groupe_scolaire_europe



Une rénovation énergétique avec 6 solutions performantes et durables pour réduire de 70 % la consommation d'énergie

UNE ISOLATION RENFORCÉE

L'enveloppe extérieure des bâtiments sera optimisée avec une isolation en fibre de bois recouverte d'un enduit, la pose de ouate de cellulose sur la dalle des combles et l'ajout de fibre de bois dans les rampants des espaces sous toiture. Les portes d'accès et des baies vitrées extérieures seront changées.

UNE VENTILATION EFFICACE

Une VMC double flux sera installée dans les salles de classe (et simple flux dans les sanitaires et vestiaires).

UNE NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS

Cette installation couvrira les besoins en chauffage de l'ensemble du Groupe scolaire Europe (maternelle, élémentaire et périscolaire). Grâce à cette transition des énergies fossiles vers une énergie renouvelable, les émissions de gaz à effet de serre passeront de 156 à 39 tonnes équivalent CO₂ par an.

UN RÉSEAU DE PUIXS CANADIENS

Ces dispositifs souterrains permettront de rafraîchir naturellement l'école et les futurs locaux périscolaires en été, améliorant ainsi le confort thermique.

DES BRISE-SOLEILS ORIENTABLES EXTÉRIEURS

Ils seront installés pour assurer le confort de l'école Pablo Picasso et des futurs locaux périscolaires en été.

DES LUMINAIRES BASSE CONSOMMATION

Ils viendront compléter le dispositif afin de réduire la consommation d'électricité.

Grâce aux travaux engagés, l'école Pablo Picasso bénéficiera d'une amélioration significative de sa performance énergétique. La consommation d'énergie primaire passerait d'environ 180 kWhep/(m²SHON.an) à 56 kWhep/(m²SHON.an), soit une réduction de 70 %. Ce projet répond aux exigences du label BBC Réno Effinergie 2023 et s'inscrit dans le cadre du programme Climaxion.



Perspective du Groupe scolaire Europe après les travaux

Un calendrier de travaux pensé pour assurer la continuité scolaire

Les travaux de rénovation de l'école Pablo Picasso s'étendront sur les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027. Le chantier, réalisé en site occupé, a été conçu pour garantir la continuité des activités scolaires, une priorité pour les familles et un impératif fixé par les élus aux équipes techniques. Un phasage détaillé, sur plusieurs années, a ainsi été établi en concertation avec les équipes enseignantes, pleinement impliqués dans ce projet structurant.

- **Dès septembre 2025**, tous les élèves et personnels de l'école Pablo Picasso seront regroupés dans

dix salles de classe situées dans l'aile du "cycle 2", complétées par quatre classes modulaires installées sur le site pour toute la durée des travaux.

- **L'accès à l'établissement sera maintenu depuis le parvis de la rue du Maréchal Juin, garantissant des conditions optimales d'accueil.**
- **À la rentrée 2026**, les élèves intégreront le bâtiment "cycle 3" entièrement rénové, tandis que les classes modulaires resteront en place afin de permettre la poursuite des travaux sur le bâtiment "cycle 2" pendant toute l'année scolaire 2026-2027.

1^{er} chantier de désimperméabilisation des cours de récréation à l'école Pablo Picasso

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition environnementale et le projet de rénovation énergétique de l'école Pablo Picasso, la Ville d'Obernai a initié un projet ambitieux de désimperméabilisation des cours de récréation. L'école Pablo Picasso sera la première à bénéficier de cette transformation, avec des travaux débutant prochainement. Cette initiative sera suivie par un projet similaire au Groupe scolaire Freppel (dès 2026).



Les objectifs du projet de désimperméabilisation des cours d'écoles s'inscrivent dans la démarche de transition environnementale soutenue par l'Union Européenne, la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

L'étude menée à partir de 2024 pour le réaménagement des deux cours de l'école Picasso a fait l'objet d'une démarche de co-conception avec les équipes enseignantes, les élus et l'équipe de maîtrise d'oeuvre. Différents ateliers ont permis de valider chaque étape du projet et de faire évoluer les propositions.

Des actions concrètes pour un environnement plus durable et agréable

- **Désimperméabiliser les cours et infiltrer l'eau dans les sols** : l'ensemble des 6 900m² d'espaces extérieurs de l'école Picasso seront déconnectés des réseaux, avec une infiltration directe des eaux de ruissellement et de toitures, y compris à l'occasion des pluies d'occurrence centennale. Cet objectif conduira à penser l'aménagement des espaces extérieurs comme des jardins de pluie*.
- **Créer des îlots de fraîcheur**, en portant l'emprise d'espaces verts à plus de 50% des surfaces et en plantant densément.

- **Créer des espaces agréables pour les enfants et l'équipe enseignante, propices en toutes saisons** à s'abriter de la pluie ou du soleil et à tenir une multitude d'activités : ludiques, sportives et pédagogiques.
- **Favoriser le rapport à la biodiversité**, à l'observation de la nature et offrir un cadre apaisé.

La transformation des cours existantes limitera bien entendu les coupes d'arbres existants et réemploiera autant que possible les matériaux et équipements déjà en place.



Une liaison piétonne sécurisée pour les familles

À la demande des parents d'élèves et des équipes enseignantes, le réaménagement des cours donnera l'occasion de créer une liaison douce entre le parking du groupe scolaire et l'école maternelle, permettant de sécuriser et rendre plus rapide les parcours piétons quotidiens des familles se rendant à l'école. Celle-ci, destinée exclusivement à la desserte piétonne de l'école maternelle, sera fortement plantée et préservera la tranquillité du quartier.



***Qu'est-ce qu'un jardin de pluie ?**

C'est un aménagement végétalisé en creux qui fait partie des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales au niveau d'une parcelle privative. En fonction de la taille de la parcelle, du type de sol et de sa topographie, le jardin de pluie peut prendre différentes formes : fossé ou noue végétalisée, bassin sec ou en eau. Au sein de l'école Pablo Picasso, deux jardins de pluie seront mis en œuvre.

“ Interview de Marie-Christine Schatz

Pourquoi la Ville d’Obernai aménage-t-elle une nouvelle Voie verte ?

Ce projet s’inscrit pleinement dans le Plan Vélo de la Ville et vient compléter les infrastructures existantes, notamment la Voie verte de l’Ehn. Avec cet aménagement, nous souhaitons faciliter et sécuriser les déplacements à pied et à vélo, et ceux des personnes à mobilité réduite, en particulier vers les équipements sportifs et scolaires à proximité. Ce nouvel axe permettra aussi de connecter les autres liaisons cyclables et piétonnes déjà réalisées, afin de rendre la ville encore plus accessible et agréable pour tous.

En quoi les travaux des gymnases du Groupe scolaire bénéficieront-ils aux élèves et aux associations ?

Nous avons conçu ces améliorations pour qu’elles profitent à tous les utilisateurs. Les élèves disposeront de conditions optimales pour la pratique du sport en milieu scolaire, tandis que les associations pourront utiliser des équipements modernisés et mieux adaptés à leurs besoins. C’est un investissement structurant

pour le sport à Obernai, qui reflète notre engagement à proposer des infrastructures de qualité et durables tout en faisant des économies d’énergie, aussi bien pour les scolaires que pour les clubs sportifs qui fréquentent ces installations au quotidien.

Que nous réserve le Trail Alsace Grand Est by UTMB 2025 ?

Cette année marque déjà la 3^e édition de cet événement international, dont Obernai sera une nouvelle fois la ville d’arrivée, du 15 au 18 mai. Avec 7 000 participants inscrits, cette édition s’annonce exceptionnelle. La grande nouveauté, c’est le départ d’une nouvelle course depuis la Place du Marché d’Obernai, le vendredi 16 mai à 20h. Baptisée la Ronde des Pages, cette épreuve de 17 km et 300 m de dénivelé positif, en semi-nocturne autour d’Obernai, offrira aux jeunes sportifs, dès 17 ans, l’opportunité de participer. Un grand moment sportif et festif en perspective pour notre ville !



Marie-Christine Schatz

ADJOINTE AU MAIRE
déléguée à la Jeunesse,
aux Sports et aux Loisirs

Rénovation des deux salles de sport du Groupe scolaire Europe

À l’occasion du projet de rénovation énergétique du Groupe scolaire Europe, la Ville a également choisi d’optimiser le fonctionnement des deux salles de sport. Celles-ci accueillent depuis de nombreuses années, en dehors du temps scolaire, les activités de plusieurs associations sportives : entraînements, stages de formation et compétitions y sont régulièrement organisés. Mais dépourvues de vestiaires-douches, dépendantes de l’accès aux sanitaires de l’école et isolées l’une de l’autre, ces salles présentent des défauts de fonctionnalité, qui ne permettent pas de tirer le meilleur profit de ces infrastructures sportives pourtant spacieuses et très utiles pour les associations.

Ainsi, à l’occasion des travaux du groupe scolaire, ces salles seront entièrement restructurées. Deux vestiaires-douches, des sanitaires et un

hall d’accueil commun seront construits entre les deux salles et bénéficieront au fonctionnement des installations. Les locaux de stockage verront leurs surfaces augmentées. En rendant possible la mutualisation des deux gymnases selon les besoins, le projet créera un seul et même équipement sportif, doté de tout le confort approprié à la pratique sportive scolaire et associative.

Côté économies d’énergie, le projet est ambitieux, à l’instar des objectifs de rénovation du groupe scolaire. Les façades seront remaniées pour profiter des apports solaires et des brises soleils seront mis en œuvre sur les parties exposées. L’isolation des salles sera aussi revue, les toitures seront refaites et dotées de panneaux de production photovoltaïque. Un système de renouvellement d’air sera aussi déployé dans les salles.



Une nouvelle application pour payer son stationnement

Le paiement du stationnement à distance évolue à Obernai. Suite au rachat du groupe Flowbird par le groupe EasyPark, l'application EasyPark devient la nouvelle application de règlement du stationnement ; plus intuitive, elle offre aussi davantage de flexibilité.

Une application simple et pratique

Disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store, l'application EasyPark permet aux automobilistes de payer leur stationnement en quelques clics. Pour utiliser ce service, il suffit de renseigner :

- Un numéro de téléphone.
- La plaque d'immatriculation du véhicule.
- Un moyen de paiement sécurisé.

Plus de flexibilité pour les usagers

Avec EasyPark, vous avez la possibilité

d'arrêter votre stationnement avant l'heure initialement prévue si votre durée de stationnement est finalement plus courte que prévu. À l'inverse, vous pouvez également prolonger votre stationnement à distance, sans avoir à retourner à l'horodateur, simplement en ajustant la durée dans l'application grâce à la fonctionnalité de « roue ».

Un tarif inchangé et toujours 30 minutes gratuites/jour/véhicule

Le tarif du stationnement reste identique. De plus, pour rappel, chaque automobiliste bénéficie de 30 minutes de stationnement gratuit par jour et par véhicule. Pour en bénéficier, il suffit de renseigner la plaque d'immatriculation soit directement sur l'horodateur, soit via l'application EasyPark.

easypark

Gérez votre stationnement avec **EASYPARK**



Téléchargez l'application !

Besoin d'aide ? Appelez le 09 77 55 99 99



Facile et rapide :
Démarez, arrêtez ou prolongez votre stationnement à distance



Économique :
Payez uniquement le temps stationné



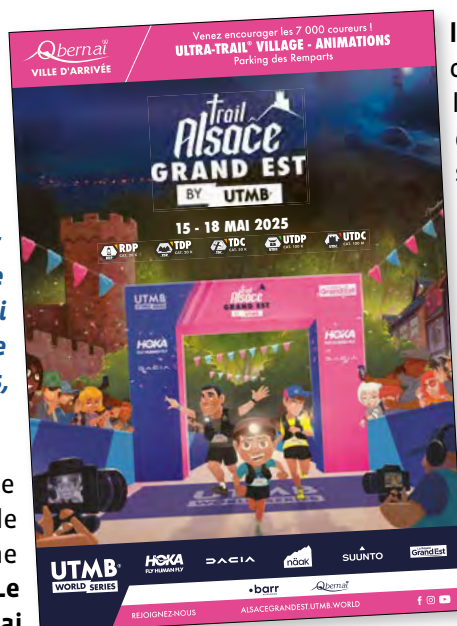
Pratique :
Plus besoin de monnaie



Trail Alsace Grand Est by UTMB 2025 : Obernai, ville d'arrivée et de départ !

Du 15 au 18 mai, le Trail Alsace Grand Est by UTMB revient pour une nouvelle édition qui promet de faire vibrer les passionnés de course en pleine nature. Entre paysages exceptionnels et parcours exigeants, l'événement s'annonce inoubliable. Grande nouveauté cette année : Obernai ne sera plus seulement ville d'arrivée pour les 7 000 coureurs, mais aussi ville de départ !

Parmi les temps forts, une course inédite fait son apparition : "La Ronde des Pages", un 17 km semi-nocturne avec 300 m de dénivelé positif. Le départ sera donné le vendredi 16 mai à 20h, Place du Marché, embarquant les 1 000 participants pour une aventure inédite à travers les sentiers d'Obernai. N'hésitez pas à venir



les encourager ! Les premiers coureurs sont attendus dès 21h sur la ligne d'arrivée avec une remise des prix vers 22h sur le podium situé au Parking des Remparts à côté du Village Ultra-Trail®.

Envie de rejoindre l'aventure en tant que bénévole ? Inscrivez-vous dès maintenant en ligne et vivez une expérience unique au cœur de cet événement sportif !

Le programme complet, les animations, les horaires d'arrivée :

<https://alsacegrandest.utmb.world>
Informations pratiques (circulation, stationnement...) : www.obernai.fr/utmb

Création de la Voie verte du Stade dans la continuité de la Voie verte de l'Ehn



La Ville d'Obernai poursuit son engagement en faveur des mobilités douces dans le cadre du Plan Vélo avec la création de la Voie verte reliant la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à la Voie verte de l'Ehn. Cet axe structurant facilitera les déplacements à pied et à vélo vers les équipements publics notamment l'O Espace Aquatique, le stade omnisports, le Cossec, le Dojo ou encore le Collège Freppel.

Un aménagement durable et agréable

Pensée pour offrir un cadre de déplacement sécurisé et agréable, la Voie verte du Stade bénéficiera d'un revêtement en enrobé clair comme sur la Voie verte de la Colline. Ce matériau, en plus de son esthétique, permet de limiter les îlots de chaleur et favorise l'infiltration des eaux pluviales, contribuant ainsi à une meilleure gestion environnementale.

Un projet paysager intégré

Pour préserver et renforcer la biodiversité locale, des arbres de variétés adaptées au climat local seront plantés le long du parcours. Un aménagement paysager soigné accompagnera le cheminement, offrant aux usagers un cadre verdoyant propice à la détente et à la promenade.

Une voie éclairée et sécurisée

Afin de garantir un usage optimal en toute saison, un éclairage à détection de présence sera installé. Ce dispositif intelligent assurera un confort visuel pour les usagers, tout en limitant la consommation énergétique et la pollution lumineuse.



- VOIE VERTE DU STADE**
- Travaux à l'été 2025
 - Réalisation d'un chemin à double sens réservé aux déplacements non motorisés : vélos, piétons, trottinettes.
 - Aménagement de 250 mètres de voie verte d'une largeur de 4 mètres
 - 33 arbres plantés
 - Budget : 339 133 € H.T.

Du 1^{er} au 31 mai : "Au boulot ou à l'école, j'y vais autrement !"

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile participent au challenge régional "Défi j'y vais autrement !", qui encourage des déplacements plus écologiques.

Pour les salariés : "Au boulot, j'y vais autrement"

Les entreprises, administrations et associations de trois salariés et plus peuvent tester, durant tout le mois de mai, une alternative à la voiture en solo : vélo, trottinette, transports

en commun ou covoiturage. Une démarche bénéfique pour l'environnement, la santé et le porte-monnaie.

Pour les scolaires : "À l'école, j'y vais autrement"

Les élèves des écoles élémentaires sont invités à privilégier des déplacements actifs. Les familles recevront toutes les informations via les enseignant(e)s.



<https://defi-jyvais.fr>



Le Groupe Hager inaugure "Taranis" son nouveau laboratoire de puissance

Hager Group, un des leaders mondiaux de solutions et de services pour les installations électriques dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels, a inauguré, fin 2024, "Taranis", un laboratoire d'essais de forte puissance électrique parmi les plus performants d'Europe. Ce projet, représentant un investissement de 16 millions d'euros, dont 1 M€ de subvention de la Région Grand Est, marque une avancée majeure pour l'innovation et la recherche en électricité.

Avec "Taranis", Hager Group accélère sa transformation et renforce son expertise sur le marché des bâtiments tertiaires, en France et à l'international. Ce site, qui mobilise 220 techniciens et ingénieurs, témoigne de l'engagement du groupe en matière d'innovation et de développement durable : une partie de l'énergie produite lors des tests sera réutilisée pour alimenter d'autres bâtiments du site.

Hager Group

132 Boulevard d'Europe · 03 88 49 50 50

Après trois ans de construction, ce centre de test unique dans la Région Grand Est permet de développer et valider des disjoncteurs ainsi que des systèmes de distribution de forte puissance. Son générateur sur mesure, de 110 tonnes, peut produire un courant de 150 000 ampères, garantissant des essais poussés pour assurer sécurité et performance.

La Région
Grand Est



Tschoeppé : une entreprise familiale ouvre une unité commerciale à Obernai

Depuis près de 70 ans, l'entreprise alsacienne Tschoeppé innove et se développe, devenant une référence du portail en aluminium. Désormais implantée à Obernai, elle affirme son savoir-faire et sa proximité avec ses clients.

Ouvert depuis janvier 2025, cet espace de 120 m² permet aux clients de découvrir les collections et d'obtenir des conseils personnalisés. Dirigée par Louis Ehrstein, l'équipe comprend Mickael Alvès (mètreur), Emma Lapp (responsable qualité) et les techniciens Frédéric Jund et Thomas Oberlé. Avec cette nouvelle implantation, Tschoeppé confirme son engagement à offrir des produits de qualité, conçus et fabriqués en Alsace, tout en restant proche de ses clients.

Tschoeppé Obernai

8 rue de la Divinale - 07 88 04 09 22

Fondée en 1956 par Henri Tschoeppé à Niederroedern, l'entreprise débute en menuiserie avant de se spécialiser dans la fabrication de meubles, puis dans la pose de volets en PVC dès 1970. C'est aussi à cette époque que naît son activité de fabrication et de pose de portails, devenue sa spécialité. En 1985, Jean-Jacques Tschoeppé prend la direction et développe un réseau de revendeurs en Alsace. L'activité s'étend aux clôtures et à l'usinage de pièces en aluminium. Cette croissance aboutit, en 2005, à l'ouverture d'une usine de 4500 m² à Hoerd, marquant une nouvelle étape.

Aujourd'hui dirigée par la troisième génération, Tschoeppé poursuit son expansion en France, Belgique et Suisse tout en restant fidèle à ses valeurs. Le groupe Synergie Développement structure désormais l'ensemble des activités, de la production aux services en magasin. L'entreprise propose une large gamme de portails, clôtures et carports en aluminium, alliant esthétique et durabilité.

Tschoeppé a choisi Obernai pour implanter un nouveau showroom dans la zone commerciale de La Divinale.



Restauration du Domaine de la Léonardsau

La restauration du château se poursuit à un très bon rythme.

- **Les façades du château** : les enduits ont été repris et les ouvrages de grès rejointoyés et nettoyés. Les décors sculptés en bois, qui datent pour la plupart du XVII^e siècle, sont en cours de restauration en atelier. Le mauvais état de certains éléments décoratifs a obligé à la réalisation de copies qui remplaceront les originaux au cours de l'été prochain. La remise en peinture des colombages et de l'ensemble de la boiserie sera réalisé en Mai.
- **La restauration de la fontaine d'entrée** est bien avancée. L'ancienne fontaine, qui était alimentée en circuit ouvert par le canal de dérivation de la rue Saint-Léonard a été entièrement reconstruite selon son dessin d'origine mais avec une profondeur moindre. L'installation est désormais en circuit fermé, dotée d'un équipement de filtration performant et sera agrémenté d'un jet central. La belle crédence de style Renaissance a été consolidée et retrouvera le visage de chérubin faisant office de gargouille.
- **Autour du château** : La cour d'entrée est désormais revêtue en partie de grandes dalles de gneiss pour un meilleur confort de circulation des visiteurs. Côté jardins, la grande terrasse fait l'objet d'une

restauration lourde et profitera aux visiteurs du château. Très affectées par la pyrale du buis, les topiaires taillées en broderies sont en train d'être replantées avec de nouvelles essences. La roseraie sera également restaurée au cours du printemps et les pelouses du jardin classiques seront refaites. Ces travaux, aux abords immédiats du château, marquent une étape importante dans la restauration des jardins protégés au titre des monuments historiques.

- **À l'intérieur du château** : Dans les étages, les travaux de finitions (peinture, revêtements, agencement) des espaces d'expositions et de séminaires ont débuté. Les salons historiques du rez-de-chaussée font l'objet d'une restauration en profondeur : les peintures et papiers peints du salon Spindler seront rétablis dans leurs couleurs vives de 1902 ; tous les éléments décoratifs déposés en 2024 au démarrage des travaux ont été restaurés, certains ont retrouvé des couleurs saisissantes. Ils seront remis en place avant l'été.
- **Le volume en "diamant" de l'extension nouvelle**, qui desservira l'ensemble des niveaux du château sans affecter l'intérieur du monument, se dresse désormais à l'arrière du château et sera revêtu de cuivre naturel et de verre à partir du mois d'avril.



DOMAINE DE LA
LÉONARDSAU





Restauration des vestiges de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste d'Oberlinden dite Oberkirch

L'ancienne église Saint-Jean-Baptiste d'Oberlinden, située route d'Ottrott, est en ruine depuis la Révolution française. Propriété de la Ville et inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1986, elle nécessite aujourd'hui un programme de restauration pour stabiliser ses vestiges.

Lieu de culte catholique, elle devint la première paroisse protestante d'Obernai au XVI^e siècle.

L'église Saint-Jean-Baptiste d'Oberlinden rappelle l'ancien hameau d'Oberlinden. Ce village, attesté

dès 1202, se trouvait à proximité d'Obernai, mais fut progressivement intégré dans le tissu urbain de cette dernière. L'église Saint-Jean-Baptiste, qui en était l'église paroissiale, demeura indépendante même après l'incorporation d'Oberlinden à Obernai au XIII^e siècle, mais son rôle évolua avec l'histoire. Un tournant décisif survient en 1570 avec le retour de Marguerite de Venningen, veuve de Siegfried d'Oberkirch, qui, après s'être retirée à Deux-Ponts (d'où elle est originaire) à la mort de son époux, entreprend de soustraire son domaine à la juridiction de la Ville d'Obernai en le transformant en seigneurie indépendante.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **L'Obernois Thomas Murner (1475-1537)**, humaniste et théologien, adversaire de la Réforme, a été le curé de l'église Saint-Jean-Baptiste d'Oberlinden.

- **Le nom "Oberkirch"**, signifiant "l'église d'en haut" ou "l'église haute", est un autre élément clé de l'histoire de l'église d'Oberlinden. Ce nom, également porté par la famille d'Oberkirch, les seigneurs du domaine, se réfère à la position géographique de l'église par rapport à celle d'Obernai. Le château d'Oberkirch, dont la silhouette se dessine depuis l'église, faisait également partie de ce domaine.



Dans cette optique, elle réorganise le culte à l'église Saint-Jean et, étant de confession protestante, fait appel à un prédicateur de sa foi. Cette initiative marque l'officialisation du protestantisme en ce lieu.

L'église Saint-Jean-Baptiste d'Oberlinden fut également la nécropole des membres de la famille d'Oberkirch.

L'architecture de l'église

Édifiée en grès sur une butte, l'église se distingue par sa nef unique et sa tour clocher carrée. Datant du XI^e siècle pour la nef et du XIII^e pour le clocher,

l'édifice se caractérise par des murs massifs de plus de 60 cm d'épaisseur et une structure compacte, longue de 17 mètres.

Le site, aujourd'hui à ciel ouvert, conserve plusieurs éléments architecturaux : des corbeaux visibles sur les murs, des tirants d'ancrage métalliques, ainsi que de rares ouvertures. On y trouve notamment deux portes latérales au sud, une porte principale à l'ouest ornée d'un tympan triangulaire, et une porte moulurée grillagée sur la tour clocher. La tour, haute de quatre niveaux, est percée de baies géminées en arc outrepassé, d'une meurtrière et d'ouvertures rectangulaires.



Photographies anciennes de l'église ©Gallica.bnf.fr BNU Strasbourg

UNE RESTAURATION EN PLUSIEURS ÉTAPES

Suite à une analyse approfondie de l'état des vestiges, le Conseil Municipal a validé le projet visant à stabiliser et préserver ce patrimoine :

- mise en place d'une couverture en cuivre invisible sur la dalle supérieure pour éviter l'infiltration des eaux pluviales,
- nettoyage des parements extérieurs et intérieurs des maçonneries,
- réfection des joints et consolidation des fissures ainsi que des reins de la voûte intérieure,
- traitement des arases de murs,
- intervention sur les sols, coupe d'un arbre trop proche des fondations,
- et divers travaux de serrurerie.

Ces interventions, validées par le Conservatoire Régional des Monuments Historiques, sont estimées à 247 852 € H.T. et seront subventionnées, en partie, par l'État.



Inventaire de la faune et la flore dans le quartier des Roselières

Dans le cadre de la préservation de notre environnement et de l'amélioration de la qualité de vie au sein de notre ville, la Ville d'Obernai a missionné la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) afin de réaliser un inventaire de la faune et de la flore dans le quartier des Roselières.

Cette étude vise à mieux connaître l'écosystème local et à définir les

actions à mettre en place afin de lutter efficacement contre la prolifération des moustiques, tout en préservant l'équilibre naturel.

Ainsi, durant ce printemps et cet été, des spécialistes de la LPO circuleront dans le quartier des Roselières, de jour comme de nuit, équipés de jumelles et d'appareils de mesure.

www.obernai.fr/moustique

Avis aux propriétaires de chien : merci pour votre civisme !

Certes, votre chien est adorable, affectueux et "il ne ferait pas de mal à une mouche". Mais voilà, tous les passants ne partagent pas forcément votre passion pour les léchouilles et les bonds enthousiastes. Sans laisse, votre chien peut vite devenir un sprinter imprévisible, effrayant les petits et les grands.



Pour éviter tout accident ou sentiment d'insécurité de la part des autres piétons, la règle est simple, votre chien doit être tenu en laisse obligatoirement dans tous les quartiers d'Obernai, dans les parcs et jardins municipaux et sur le parcours de santé selon les arrêtés municipaux et le Règlement Sanitaire

Départemental.

A noter :

- Il est interdit de laisser divaguer* son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et sur le bord des cours d'eau, étangs...
- Dans les bois et forêts, il est interdit de promener son chien, non tenu en laisse, en dehors des allées forestières, pendant la période du 15 avril au 30 juin.
- Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

*Un chien est considéré divaguant s'il :

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.
- s'il est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.
- ou s'il est abandonné, livré à son seul instinct.

D'autre part, pour préserver la propreté et le cadre de vie de notre belle ville, il est également essentiel que chaque propriétaire de chien ramasse les déjections de son animal. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans tous les quartiers d'Obernai pour vous aider dans ce geste citoyen.

Au-delà de l'aspect sanitaire, ne pas ramasser les crottes de son chien est non seulement un manque de respect envers les autres habitants, les visiteurs et les jardiniers de la Ville, mais aussi une infraction passible d'une amende.

En respectant ces règles, vous montrez que vous êtes un maître responsable et citoyen, aussi soucieux du bien-être des autres.



Deux expositions sur la Résistance à la Médiathèque d'Obernai

Du 5 avril au 10 mai, la Médiathèque d'Obernai propose un voyage à travers l'histoire de la Résistance avec deux expositions captivantes. Entre mémoire locale et fiction inspirée de faits réels, cet événement met en lumière le courage et l'engagement de ceux qui ont défendu la liberté.

Exposition "Les Enfants de la Résistance"



"Les Enfants de la Résistance", inspirée de la bande dessinée des éditions Le Lombard, plonge les visiteurs dans l'univers de jeunes héros fictifs luttant contre l'Occupation, illustrant les différentes formes de résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Cette exposition permet d'aborder des thématiques essentielles : la propagande, le sabotage, l'entraide, la répression et les valeurs portées par les résistants. Un hommage fort à la mémoire et à la transmission, à découvrir en famille ou en classe.



Un groupe de la brigade Alsace-Lorraine à Hipsheim avant la dissolution de l'unité. (Archives COMEBAL)

Exposition "La Résistance des Alsaciens"

Parallèlement, cette exposition met en lumière le courage des Alsaciens durant l'annexion par le IIIe Reich. Réalisée par l'AERIA (Association pour des Études sur la Résistance Intérieure des Alsaciens), elle propose 31 panneaux thématiques abordant la résistance locale et les histoires d'hommes et de femmes qui ont risqué leur vie pour la liberté. S'appuyant sur des témoignages, des documents d'archives et des recherches approfondies, elle offre une plongée inédite dans cette période sombre de l'histoire alsacienne.

Une conférence viendra compléter cette exposition le samedi 26 avril à 14h. Animée par les historiens de l'AERIA, elle permettra d'approfondir les thèmes abordés et d'échanger avec des experts du sujet. Seront présents : Bertrand Merle, Marie-José Masconi et Jacques Stoll, qui dédicaceront également leurs ouvrages. Entrée libre.

www.mediathèque-obernai.fr

Naissances

Novembre 2024

Miraç COSKUN, Adem CHAMMOUMA, Antoine LEBLANC SIRÉ, Lucas HESS.

Décembre 2024

Marceau STUMPERT, Lucio BESSEL FERREIRA, Khalil HAMMOU AMAR, Agathe REGENASS.

Janvier 2025

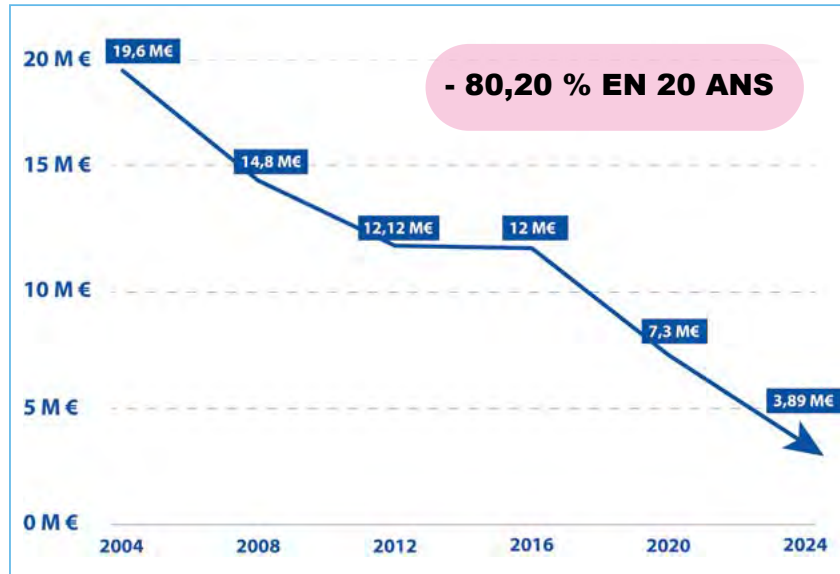
Diana FERREIRA, Naël MARTZ

Si vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit mentionnée dans le Journal municipal, contactez la Mairie d'Obernai, Direction des Services à la Population - civil@obernai.fr - Tél. 03 88 49 95 95.



Nous travaillons avec enthousiasme et passion chaque jour pour porter une **action publique dynamique** en proximité avec tous les **acteurs économiques et associatifs** de notre belle Ville d'Obernai. Ainsi, nous **soutenons** nos organismes paramunicipaux et associations à hauteur de **1,2 M€** pour une **vitalité culturelle et sportive** et apportons un soutien dans les domaines de la **solidarité**, en adéquation avec les besoins de nos habitants.

La France compte **une dette cumulée de 3 356 milliards €** aujourd'hui : dette abyssale due à une gestion pour le moins inconséquente et un manque de courage de la part de nombreux dirigeants nationaux successifs.



A l'antithèse de cette situation nous avons géré les finances publiques de notre Ville d'Obernai avec vision, rigueur et bon sens : la dette est ainsi passée, en 20 ans, de 19,6 à 3,89 M €, soit **une baisse de - 80,20 % en 20 ans**. Notre dette est non seulement faible mais bénéficie de taux d'intérêt très bas. Nous continuerons à oeuvrer dans ce sens.



Belle saison printanière à toutes et tous.
Plus d'infos sur : Facebook : @bernardfischer67 @obernai.avenir



Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



OU EST PASSEE LA VITALITE D'OBERNAI ?

Le dynamisme d'une ville se mesure aussi à sa jeunesse. Ces dernières années, Obernai a gagné en habitants, mais ce que l'on retient c'est le vieillissement de la population.

OBERNAI - Population par grandes tranches d'âges							
	2010		%	2021	%	Variation 2010-2021	%
Ensemble	10731	100	100	12216	100	1485	14%
0 à 14 ans	2030	18,9	14,8	1792	14,7	-238	-12%
15 à 29 ans	2009	18,7	17,5	2122	17,4	113	6%
30 à 44 ans	2128	19,8	18,7	2248	18,4	120	6%
45 à 59 ans	2232	20,8	19,2	2406	19,7	174	8%
60 à 74 ans	1493	13,9	17,8	2158	17,7	665	45%
75 ans ou +	839	7,8	12,0	1491	12,2	652	78%

Source : Insee RP2010 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Obernai n'attire plus les jeunes familles, quand bien même elle est dotée d'infrastructures scolaires, périscolaires, sportives et culturelles. Trop cher de s'installer ici : le constat d'une politique de l'urbanisme qui a trop longtemps encouragé les projets immobiliers sans aucune prise en compte des budgets dont disposent les jeunes ménages.

Le nouveau plan d'urbanisme intercommunal à volet habitat attendu pour fin d'année arrive tard : les élus de demain auront fort à faire pour redresser la barre.

www.imaginons-obernai.com

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Sophie THEVENIN

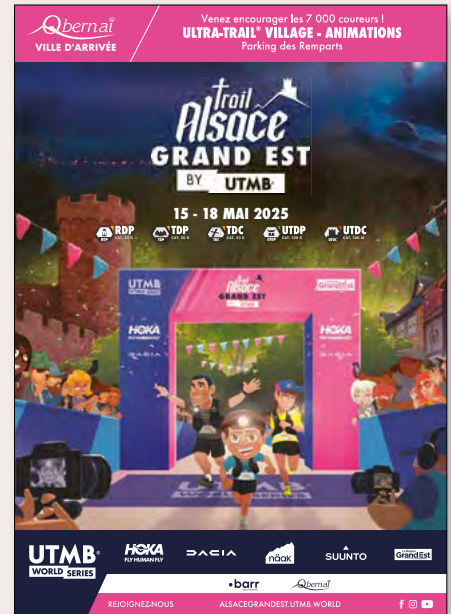


UN CHOIX RESPONSABLE !

Élu de la minorité, j'ai voté le budget 2025 en responsabilité pour la poursuite de réduction de la dette et des investissements qui seront utiles, habitants d'Obernai à votre bien être ainsi qu'à votre qualité de vie.

Sébastien BRETON

Quelques grands rendez-vous à venir



Retrouvez l'ensemble des manifestations : sur le site www.obernai.fr/agenda et dans la rubrique "agenda" de l'application "Obernai".

Haut la main ! Expo-vente des métiers d'art

Du 8 au 11 mai 2025, la frémaa (Fédération des métiers d'art d'Alsace) organise pour la huitième année consécutive son expo-vente de printemps HAUT LA MAIN !

Les 36 professionnels sélectionnés y présenteront le fruit de leur travail de création élaboré à partir de leur matière brute de prédilection : verre, textile, argile, cuir, papier, métal ou bois. Parmi eux, 17 nouveaux exposants, dont 4 jeunes talents prometteurs.

La Halle Gruber, qui célèbre ses 40 ans à Obernai, deviendra un écrin d'exception pour découvrir ces trésors : luminaires, bijoux, vêtements, sculptures...

Parking des Remparts
Jeudi 8 mai de 14h à 19h
Vendredi 9 et samedi 10 mai de 10h à 19h
Dimanche 11 mai de 10h à 18h
Tarif : 2 € / Gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants et les personnes porteuses de handicap
www.fremaa.com

Les Estivales d'OBERNAI

Gilbert Montagné

05/07

Switch

12/07

Robin Léon

19/07

Le Trio des légendes

26/07

Tribute U2 Project

02/08

Concerts gratuits dès 21h sur la Place du Marché à Obernai

Petite restauration et animation par les Beck's dès 19h

PLUS D'INFOS SUR WWW.OBERNAI.FR/ESTIVALES - SUIVEZ-NOUS SUR  @COMITEDESFETES.OBERNAI  #COMITEDESFETESOBERNAI

